

FORMATION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES ELUS DU CSE

**RENOUVELLEMENT DE LA CSSCT
ENTREPRISE DE + 300 SALARIES**

Estelle LONGATTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Mettre à jour ses connaissances sur l'évolution récente de la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)**
- **Renforcer ses capacités d'analyse des risques professionnels**
- **Etre en mesure de donner son avis sur le DUERP**
- **Exercer efficacement son rôle et ses attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail**

Objectifs pédagogiques

- Retour d'expérience, échanges entre les élus, difficultés rencontrées au cours du mandat
- Analyser le mandat passé afin d'améliorer le fonctionnement de la CSSCT
- Perfectionner ses connaissances des missions de la CSSCT
- Améliorer sa maîtrise des différentes méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations dangereuses, des accidents et incidents
- Être capable d'utiliser les outils d'aide à disposition pour l'accomplissement des missions en matière SSCT

Public concerné

- Renouvellement de la CSSCT
(entreprise + de 300 salariés)

Prérequis

- Etre membres de la CSSCT

MODALITES :

Durée : 35 heures / 5 jours

Groupe de 12 participants maximum

Type : Présentiel – Distanciel, selon les recommandations de la Dreets

Moyens pédagogiques : Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation à l'activité de l'entreprise ; exercices pratiques adaptés, mise en situation, ludo-pédagogie, Quiz ou QCM, vidéo ; présentation d'aides et d'outils numériques ; échanges et débats sur les pratiques professionnelles.

Les stagiaires auront la faculté de télécharger les supports de formation (documents, exercices, diaporama) via un lien Drive à l'issue de la formation.

Un QCM de positionnement sera réalisé au début de la formation.

Validation des acquis : Evaluation des compétences, mises en situation, contrôle continu.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Formatrice agréée par la Dreets Occitanie dans une thématique santé, sécurité au travail

Lieu de formation
Sur site client

Taux de réussite
Il n'y a pas encore de taux de satisfaction sur ce produit

Taux de satisfaction
Il n'existe pas encore de pourcentage de réussite sur ce produit.

TARIF

Tarif en intra-entreprise

Vous souhaitez réaliser cette formation dans votre entreprise ?

N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir un devis sur mesure !

Nous consulter
TVA non applicable
Art 293B du CGI

Tarif en inter-entreprise

1070 € TTC

TVA non applicable
Art 293B du CGI

Prix par stagiaire pour 5 jours
Min 3 - Max 12 participants

PROGRAMME

Partie 1

- Rôle et missions des élus
- La législation
 - Dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de SSCT.
 - Les terminologies
 - Le droit de retrait ; le droit d'alerte ; la faute inexcusable
 - Les différentes infractions au code Pénal et code du Travail
- Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité ; les obligations du salarié
- Le compte professionnel de prévention (C2P)
- Les affichages obligatoires
- La loi santé dont
 - Le harcèlement sexuel / le harcèlement moral
 - Le risque de désinsertion professionnelle
 - La convention de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)

PROGRAMME

Partie 2

- Les acteurs internes et externes
- Les enjeux de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention (9 PGP)
- Les coûts directs et indirects
- Construire une démarche de prévention
 - Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
 - L'évaluation des risques professionnels
 - Préparation de l'évaluation des risques professionnels
 - Les risques dont les risques psycho-sociaux
 - Le contenu du DUERP - Le PAPRIPACT
 - Les conditions de consultation et de conservation du DUERP
 - La sinistralité

PROGRAMME

Partie 3

- Visite sécurité sur site afin de relever les dangers ou les situations dangereuses qui seront travaillés
 - Les inspections et visites de sécurité en matière SSCT
- Les plans d'actions mis en place
- Les documents de sécurité
- Les accidents de travail / accidents de trajet / maladies professionnelles
 - Les maladies professionnelles
 - Les troubles musculosquelettiques - TMS
 - Les risques psycho-sociaux - RPS
 - L'importance de la faute inexcusable dans la réparation des préjudices pour la victime et les conséquences sur l'entreprise/employeur
- Les formations
 - Les formations sécurité

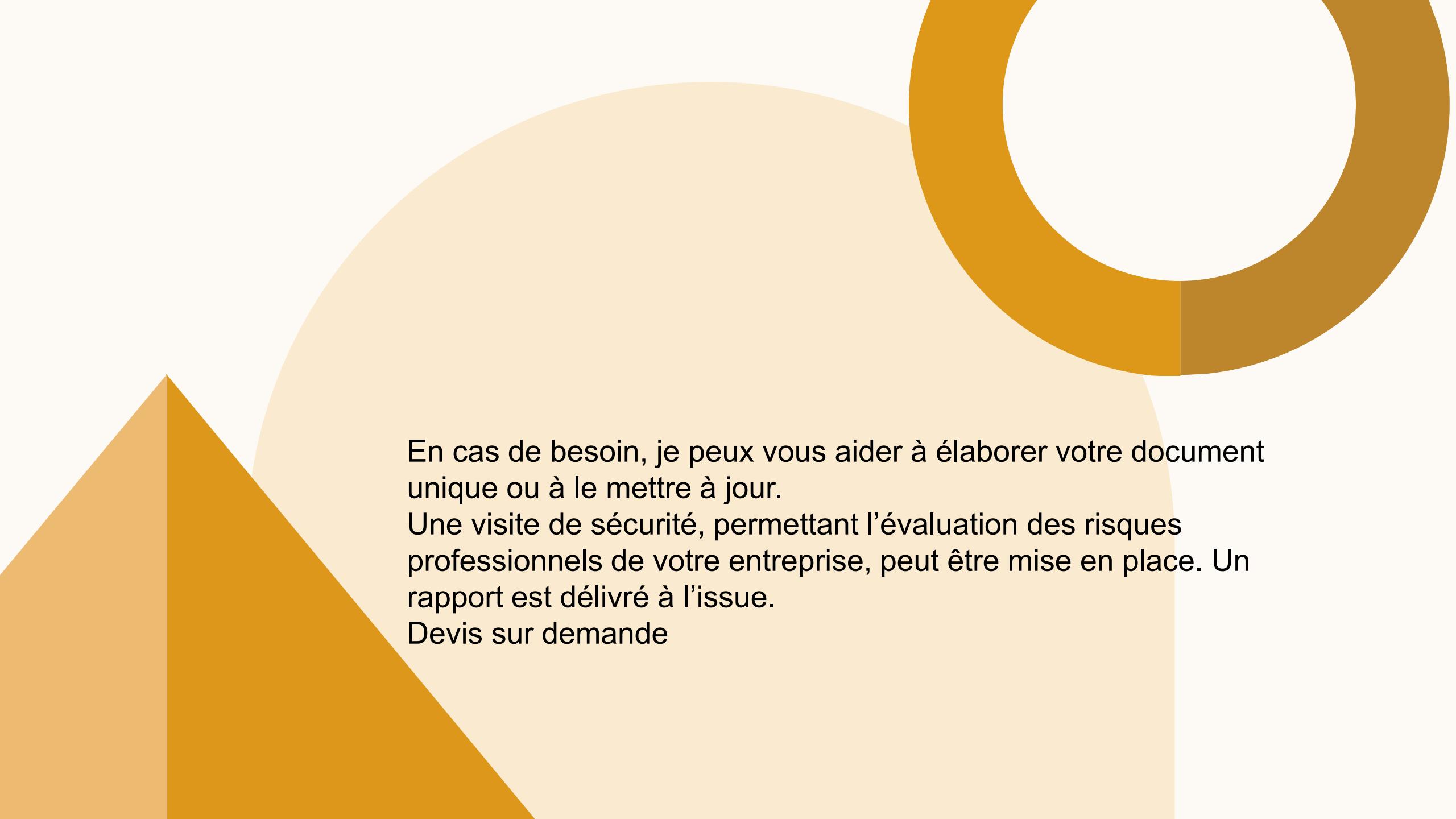
PROGRAMME

Partie 4

- L'analyse des accidents et incidents (dossier réalisé par les stagiaires)
 - Les différentes méthodes
 - Fiche PRAP – ITAMaMi – ISHIKAWA - L'arbre des causes
 - L'enquête

Partie 5

- Approfondissement des missions de la CSSCT
 - Rappel des rôles et prérogatives du CSE / CSSCT.
- Retour d'expérience & échanges
 - Analyse de situations rencontrées dans l'entreprise
 - Echange et débat entre les stagiaires pour partager les bonnes pratiques.
- Le CSE et la CSSCT en tant qu'acteurs de la prévention
 - Comment faire la promotion de la prévention
 - Apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
 - Maîtrise sa communication, savoir argumenter
 - Quels sont les leviers et/ou les aides à utiliser pour mettre en place une politique de prévention



En cas de besoin, je peux vous aider à élaborer votre document unique ou à le mettre à jour.

Une visite de sécurité, permettant l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise, peut être mise en place. Un rapport est délivré à l'issue.

Devis sur demande

TOUS ACTEURS DE LA PREVENTION

Estelle LONGATTE

Organisme de formation JL Formations

contact@jlf-prevention.fr

0616552554

Siret : 90891287600012

NDA : 76110186111